

Auto Hall

**Société anonyme au capital de 502 945 280 dirhams
Siège social : Casablanca – 64, Avenue Lalla Yacout
RC n° 137 à Casablanca**

Rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale extraordinaire du 11 décembre 2019

Mesdames,
Messieurs,

Nous vous avons réunis ce jour, en Assemblée générale extraordinaire conformément à la loi n°17/95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée et aux statuts de votre société, à l'effet de soumettre à votre approbation la mise en harmonie des statuts de la société avec les dispositions des lois n°20-05, n°78-12 et n°20-19 modifiant et complétant la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes.

Le projet de texte des statuts, en annexe de ce rapport, a été mis à votre disposition au siège social dès publication de l'avis de convocation.

Pour le Conseil d'administration
Le Président Directeur Général,



Abdellatif Guerraoui